



Pelouses du Milobre de Bouisse (Identifiant national : 910011714)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 11171191)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Fédération Aude Claire, - 910011714, Pelouses du Milobre de Bouisse. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910011714.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Fédération Aude Claire

Centroïde calculé : 609134°-1779794°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/03/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 25/03/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aude
- Commune : Montjoi (INSEE : 11250)
- Commune : Lairière (INSEE : 11186)
- Commune : Bouisse (INSEE : 11044)

1.2 Superficie

618,26 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Pelouses du Milobre de Bouisse » se situe à l'ouest du massif des Corbières occidentales. Elle s'étend au nord et à l'ouest du village de Bouisse, sur une surface de près de 620 hectares. Son altitude varie d'environ 660 mètres jusqu'à 878 mètres au Milobre de Bouisse.

Le massif est essentiellement calcaire avec par endroits des affleurements schisteux.

Les versants nord sont occupés par la hêtraie et les versants sud par la chênaie pubescente. La partie sommitale du site est dominée par des pelouses de crêtes ventées. Les milieux et bas de pentes sont agricoles.

La présence de plusieurs bergeries est à signaler dans la partie sud-est de cette zone, ainsi qu'un parcours sportif en bordure de sa limite sud. Plusieurs petites routes et chemins la sillonnent.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation du site est basée sur des critères géomorphologiques, topographiques et paysagers. Au nord-ouest, elle suit une succession de crêtes, de thalwegs, de bas de versant et de pistes jusqu'à la Serre Male. Elle coïncide à l'ouest avec la route D129 et au sud, avec la route D70 puis, englobant La Prade, elle passe au nord du village de Bouisse en se calant sur des limites de parcelles. A l'est, elle s'appuie sur une courbe de niveau.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Les principales menaces qui pèsent sur ces massifs sont la fermeture des milieux et une exploitation trop forte de la forêt.

Il est indispensable de maintenir un pâturage sur les versants ouverts du Milobre afin de limiter la fermeture des milieux. Les activités agricoles en périphérie du village sont à encourager. Il est souhaitable de favoriser les prairies naturelles. Les enrichissements en espèces fourragères productives ne sont pas à soutenir.

Les stations à Orchis de Corse *Dactylorhiza insularis* sont à préserver à tout prix. Le pacage est à maintenir et il ne faut pas artificialiser ces milieux.

Pour les zones forestières, il est préférable d'éviter les boisements et de maintenir les peuplements feuillus existants. Les éventuelles coupes forestières en ombrée ne doivent pas être trop fortes afin de ne pas entraîner une disparition temporaire des

espèces végétales intéressantes et une arrivée de rudérales. Il peut être envisagé de convertir les taillis productifs en futaies tout en conservant du bois mort ou dépourissant.

Toute intervention pouvant perturber durablement ces surfaces remarquables est à proscrire.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues		- Phanérogames	
- Amphibiens			
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Oiseaux			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.712 <i>Pelouses méditerranéo-montagnardes à Sesleria</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	83615	<i>Arenaria modesta</i> Dufour, 1821	<i>Sabline modeste</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999
	94260	<i>Dactylorhiza insularis</i> (Sommier ex Martelli) Landwehr, 1969	<i>Orchis de Corse, Dactylorhize de Corse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1995
	97140	<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan, 1773	<i>Panicaut de Bourgat</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999
	97504	<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte, 1847	<i>Euphorbe de Duval, Euphorbe du Roussillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999
	105793	<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam., 1779	<i>Leucanthème à feuilles de graminées, Marguerite à feuilles de graminée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999
	107629	<i>Medicago hybrida</i> (Pourr.) Trautv., 1841	<i>Luzerne hybride, Luzerne de Pourret</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999
	112574	<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	<i>Pédiculaire chevelue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999
	116407	<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	<i>Pulmonaire affine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				2006
	123249	<i>Sideritis hirsuta</i> L., 1753	<i>Crapaudine hirsute</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1999

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Dominique BARREAU, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. Pierre QUENTIN, CBNMP		